

# **Travaux réglementés au Lycée Les Eucalyptus**

## **pour les jeunes âgés de 15 à 18 ans**

Instruction interministérielle n°2016-273 du 07/09/2016

### **Exemple de produits et matériels utilisés soumis à dérogation**

#### **BAC PRO Carrossier Peintre Automobile + CAP Carrossier Automobile**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : peinture, vernis, diluant, décapant, poussière de ponçage ...*
- Rayonnements optiques artificiels  
*exemple : soudure à l'arc, MIG, TIG ...*
- Conduite d'équipements de travail servant au levage  
*exemple : pont élévateur, table élévatrice, cric ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*
- Appareils sous pression  
*exemple : bouteille de gaz de soudure ...*

#### **CAP Peintre Automobile**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : peinture, vernis, diluant, décapant, poussière de ponçage ...*
- Conduite d'équipements de travail servant au levage  
*exemple : pont élévateur, table élévatrice ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Maintenance Automobile**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : plaquettes de frein, décapants, carburants, huiles, poussière de ponçage .. acide de batterie, liquide de frein...*
- Conduite d'équipements de travail servant au levage  
*exemple : pont élévateur, table élévatrice, cric ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Technicien en Réalisation et Production Mécanique opt RMO**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, poussière d'usinage ...*
- Conduite d'équipements de travail servant au levage  
*exemple : palan rotatif, table élévatrice ...*
- Équipements de travail  
*exemple : machines outils conventionnelles, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Technicien en Réalisation et Production Mécanique opt RSP**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, poussière d'usinage, impression 3D ...*
- Équipements de travail  
*exemple : machines outils conventionnelles, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Microtechniques**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, poussière d'usinage, impression 3D ...*
- Équipements de travail  
*exemple : machines outils conventionnelles, touret à meuler ...*
- Rayonnements optiques artificiels  
*exemple : laser ...*

#### **BAC PRO Cybersécurité Informatique Electronique**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, décapant ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, décapant ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*

#### **BAC PRO Modélisation & Prototypage 3D**

- Agents chimiques dangereux  
*exemple : dégraissant, décapant, poussière d'usinage, impression 3D ...*
- Équipements de travail  
*exemple : visseuse, perceuse, ponceuse, disqueuse, touret à meuler ...*

# Travaux non réglementés au Lycée Les Eucalyptus mais soumis à une formation à la prévention des risques en vue d'une habilitation

Instruction interministérielle n°2016-273 du 07/09/2016

- ❖ BAC PRO Cybersécurité Informatique Electronique
- ❖ BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

➤ *Exécution d'opérations sur les installations électriques, d'ordre électrique ou non, au voisinage des installations, si les jeunes sont formés à l'habilitation B1V selon la norme NFC 15-100*

- La première lettre « B » signifie que la personne est autorisée à travailler sur des installations électriques Basse Tension (moins de 1000V).
- Le chiffre « 1 » indique que la personne est un électricien exécutant (travaillant sous la direction d'un responsable).
- Le chiffre « 2 » indique que la personne est un chargé de travaux (travaillant seul ou encadrant des électriciens exécutants).
- La lettre « V » indique que le travail peut être effectué au Voisinage de pièces nus sous tension (avec les EPI).
- Le niveau « BR » est réservé aux électriciens de maintenance (entretien, dépannage, réparation, ...).
- Le niveau « BC » est réservé aux personnes chargées de réaliser des consignations électriques (couper une partie d'une installation électrique pour éviter tout risque d'électrocution, lors de travaux ou d'interventions sur celle-ci).
- Il est interdit de faire exécuter par des jeunes des opérations sous tension.

- ❖ BAC PRO Maintenance des Véhicules

➤ *Exécution d'opérations électriques sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie électrique, si les jeunes sont formés à l'habilitation B1VL selon la norme NF C18-550*

- La première lettre « B » signifie que la personne est autorisée à travailler sur des installations électriques Basse Tension (moins de 1000V en courant alternatif et 1500V en courant continu).
- Le chiffre « 1 » indique que la personne est un électricien exécutant (travailler sous la direction d'un responsable).
- Le chiffre « 2 » indique que la personne est un chargé de travaux (travaillant seul ou encadrant des électriciens exécutants).
- La lettre « L » indique l'exécution d'opérations électriques sur des véhicules ou engins ayant une source d'énergie électrique embarquée
- Le niveau « BR » est réservé aux techniciens d'intervention
- Le niveau « BC » est réservé aux personnes chargées de réaliser des consignations électriques
- Le niveau « E » est réservé aux personnes chargées de réaliser des expertises

# Travaux non réglementés au Lycée Les Eucalyptus mais soumis à une formation à la prévention des risques

- ❖ BAC PRO Cybersécurité Informatique Electronique
- ❖ BAC PRO Maintenance des Véhicules
- ❖ BAC PRO Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- ❖ BAC PRO Microtechniques
- ❖ BAC PRO Modélisation & Prototypage 3D
- ❖ BAC PRO Technicien en Réalisation et Production Mécanique opt RM0
- ❖ BAC PRO Technicien en Réalisation et Production Mécanique opt RSP
- ❖ CAP Carrossier Automobile
- ❖ CAP Peintre Automobile

➤ **Utilisation d'échelles, escabeaux, marchepieds**

- Lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif.
- Les trois critères s'appliquent de manière cumulative.
- Si les trois critères ne s'appliquent pas de manière cumulative, le chef d'établissement doit inscrire dans la procédure de dérogation et sur l'avis médical : Travaux temporaires en hauteur (fiche n°10 de la présente circulaire)
- Il est interdit d'affecter des jeunes au montage / démontage des échafaudages.

➤ **Manutentions manuelles**

- Elles doivent être inférieures à 20 % du poids du jeune
- Elles ne doivent pas présenter un caractère répétitif